

ASSOCIATION * ORSEL ~ LIENS *

* LA GUISANETTE *

BULLETIN DE LIASON

NUMERO 11

DECEMBRE 1994

SOMMAIRE

<i>Le mot du Président.</i>	1
<i>Compte-rendu de l'A G du 23 Octobre 1993.</i>	2
<i>Compte-rendu de la réunion du C.A du 19 Mars 1994.</i>	3
<i>Compte-rendu de la réunion du C.A du 15 Octobre 1994.</i>	4
<i>La Guisanette.</i>	5
<i>Tableaux Généalogiques.</i>	6
<i>Acte de mariage de Jacques ORSEL et Jeanne DESCHAMPS.</i>	7
<i>Petite histoire de TARARE.</i>	8
<i>Le blason A O L.</i>	9
<i>Et un blason nouveau.</i>	10
<i>Les ORSEL à travers les âges (Suite et fin).</i>	11
<i>France ORSEL : une curiosité.</i>	12
<i>L'Ours des Pyrénées en danger.</i>	13



*Chères Cousines,
Chers Cousins,*

Vous m'avez élu Président de l'Association " ORSEL-LIENS " à l'occasion de l'Assemblée Générale Annuelle du 8 Décembre 84; cela fait donc dix ans, déjà, pendant lesquels vous m'avez accordé votre confiance et, dans ce petit mot, je tiens à vous en remercier chaleureusement et à vous assurer de ma profonde reconnaissance.

Je ne m'aventurerai pas à faire mon propre bilan de cette Présidence, je vous en laisse le soin, car je risquerais de ne pas être très objectif et de me tromper. Une chose est certaine: j'aurais souhaité pouvoir vous donner plus mais j'avais comme tout un chacun mes propres obligations, professionnelles, familiales, et autres.

Après cette décennie donc, je souhaiterais que vous pensiez à me remplacer à la tête de l'A.O.L d'ici à la prochaine AG car je compte prendre une retraite bien méritée à partir de Juillet 96 et faire un break tous azimuts pour pouvoir penser un peu à moi et terminer tout ce que j'ai commencé depuis de nombreuses années et qui, trop souvent, est resté en suspens.

J'ai la conviction qu'il faut à présent mettre un jeune capitaine à la barre.

Je resterai bien sûr fidèle à l'Association et je pourrai, par exemple, continuer d'éditer la Guisane et participer à quelques travaux ponctuels.

En attendant cet instant je vous souhaite bonne lecture avec ce numéro 11 de la Guisane qui a été tiré à 20 exemplaires et qui contient une très belle reproduction de tableau ainsi que deux photos prises par mes soins à Tarare à l'occasion d'un récent voyage à Lyon.

Et puisque la fin de l'année est toute proche, j'adresse à tous nos adhérents et fidèles lecteurs mes vœux les plus cordiaux et pensées les plus affectueuses pour 1995 en espérant que l'A.O.L, qui a maintenant son blason, pourra encore répondre à vos souhaits et attentes.

Votre Président

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 23 OCTOBRE 1993

Nous sommes tous réunis chez les soeurs de Saint-Vincent de Paul, il est 17 H 15, la séance est ouverte.

Gilbert ORSEL nous rappelle que 3 réunions du Conseil d'Administration ont eu lieu depuis la dernière AG : décembre 92, mars et septembre 93. Les comptes rendus sont publiés dans la Guisane.

Nous rentrons ensuite dans le vif du sujet avec l'annonce de la GUIANE N°10 (40 pages). Une trentaine d'exemplaires sont à notre disposition au prix de 30 Frs (prix non excessif compte tenu des nombreuses photos).

Un rappel qui s'impose : depuis 1985 la Guisane c'est en moyenne : 30 pages par numéro, chaque page, environ 20 heures de travail, plus de 900 photos tirées...etc....

Un ouvrage complet (un digest comme on dit en français) résumant les 10 premiers numéros est à l'étude.

Afin d'étoffer le prochain numéro, articles, études et informations sont les bienvenus.

L'ANNUAIRE représente un énorme travail. Son but est généalogique. En effet, un fichier informatique a été mis en place, dont un fichier des adhérents. Gilbert nous dévoile une partie de son travail. Les lacunes sont encore nombreuses et devront être comblées, pour cela une fiche individuelle sera envoyée au chef de famille qui se chargera de les distribuer aux membres de sa branche pour les compléter.

La priorité sera donnée aux adhérents. Les cotisants à jour se verront offrir gracieusement un annuaire.

Notre correspondant à Lyon Gilles CHOMER, nous informe que le tableau de Victor ORSEL " Moïse sauvé des eaux " a été déroulé mais ne sera pas remis en état avant 1997. Ce tableau se trouve au Musée de Lyon (second musée de France).

Comme prévu, la vente aux enchères de lithographies d'après les oeuvres de Victor ORSEL a eu lieu. Quelques unes sont encore disponibles.

C'est le moment de parler du blason ORSEL. D'après nos sources, quatre ou cinq exemplaires seraient en circulation actuellement. La date d'un premier enregistrement remonte à 1895. Notre objectif est d'officialiser le dépôt du blason ORSEL auprès des Archives Nationales et du Ministère de l'Intérieur.

Après débat, le choix de l'"Ours rampant" a été approuvé.

Dans la prochaine Guisane, le tableau généalogique dit "des Origines" sera publié. Il couvre les cinq premières générations d'ORCEL-ORSEL. Ensuite viendront plusieurs tableaux, par grande souche (descendance ORSEL-SAINT PIERRE, ORSEL-HERBELIN etc...). L'ensemble est estimé entre 20 et 30 tableaux (du travail en perspective !).

Les adhésions sont en chute constante : seulement 42 cotisants cette année (suite à une intervention remarquable (et remarquable) de Jean-Pierre LE MEILLEUR), nous décidons de ne relancer qu'une vingtaine de personnes.

Les comptes, en corollaire au paragraphe précédent ne sont pas très brillants : nos dépenses ont augmenté de 42%. Il reste 200 frs en caisse. L'achat des Guisanes bien que représentant 820 Frs n'est pas suffisant. Le budget prévisionnel pour 1994 est estimé à 6000 Frs.

Les membres sortants du Conseil d'Administration réélus sont : Jean GODDE, Martine SULEYMAN, Edouard DERVILLE. Philippe ORSEL démissionnaire a été remplacé par Raoul ORSEL élu à l'unanimité. Meri à Philippe d'avoir été fidèle pendant ces dernières années et bienvenue à Raoul qui est déjà apprécié pour ses talents d'organisateur.

Gérard ORSEL s'est excusé de ne pas nous avoir rejoint. Nous le retrouverons aux réunions du C.A.

A 18 h a eu lieu en l'église Saint-Antoine de Padoue, une messe anniversaire à la mémoire de Robert. Elyane et Régine ORSEL des SAGETS.

La date de la prochaine A.G.vous sera communiquée par la prochaine GUIANE.

Les membres du C.A.se réuniront en Mars chez Jean-Pierre LE MEILLEUR. Convocations suivent...

La Secrétaire par intérim

Caroline ORSEL

DESTINATAIRES : MM G.ORSEL DES SAGETS, G.ORSEL, J.P LE MEILLEUR, Cl.ORSEL, G.GODDE, R.ORSEL, Ed. DERVILLE.
MMES Y.LESCAN DU PLESSIX, C.LEGRAND, M.SULEYMAN.
MELLE C.ORSEL.

Association ORSEL-LIENS

Monestier les BAINS

Secrétariat
11 rue Philippe BARREY
76600 LE HAVRE.
TÉL: 35.21.42.22

Attention il y a eu un quiproquo regrettable entre Caroline O. et Edouard D. (Secrétaire encore en titre qui en porte donc l'entière responsabilité). Mille excuses à Jean-Pierre et à Josée qui nous attendaient encore samedi 29. Cela ne se représentera plus.

Les membres du Bureau sont conviés à la réunion de début d'année :

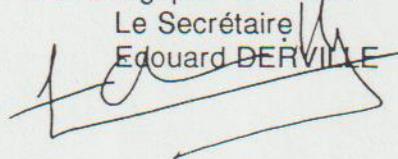
le 19 mars 1994 à 14 h 30 précises
chez Jean et Germaine GODDE
49 rue du LOUVRE
78220 VIROFLAY

Ordre du jour:

- Approbation du dernier compte-rendu (C.R. A.G. ci joint),
- La Guisane,
- La Guisanette,
- Les finances,
- Enregistrement du blason ORSEL,
- Nouvelles répartitions de charges au sein du bureau,
- Les tableaux généalogiques,
- Les recherches en cours,
- Courrier et abonnement aux revues,
- Questions divers.

Le menu est copieux, nous vous attendons nombreux . Merci de téléphoner au secrétaire en cas d'empêchement.

Généalogiquement vôtre
Le Secrétaire
Edouard DERVILLE



DESTINATAIRES: MM Gilbert ORSEL, Jean-Pierre LEMEILLEUR, Gérard ORSEL,
Claude ORSEL, Jean GODDE, Raoul ORSEL.
MMES Y LESCAN DU PLESSIX, C. LEGRAND, M SULEYMANN.
MELLE C. ORSEL.

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 19 MARS 1994

Merci à Jean GODDE de nous avoir reçus si gentiment lors de cette nouvelle réunion.

Etaient présents : Gilbert ORSEL, Jean GODDE, Edouard DERVILLE, Claude ORSEL, Gérard ORSEL, Raoul ORSEL et Caroline ORSEL.

Etaient excusés : Jean-Pierre Le MEILLEUR, Colette LEGRAND et Martine SULEYMAN.

La séance est ouverte. Le premier point abordé est le nombre de cotisations reçues à ce jour : 34 parts, soit : 3690 Frs. Viennent ensuite les sujets à l'ordre du jour.

1) Le compte rendu de l'A.G. est approuvé par tous les membres présents.

2) La Guisane n°11 sortira en Mai-Juin 94. Elle sera composée d'un tableau, d'une photo d'André ORSEL (frère de Victor ORSEL, peintre) actuellement chez Edith GONDARD, d'une anecdote (ou plutôt d'une curiosité) : France ORSEL (ORganiques et SELs), etc...

3) Dans la Guisanette envoyée ce jour à tous nos cotisants et sympathisants, nous leur proposons de recevoir la Guisane n°11 contre l'envoi d'un chèque de 42 Frs : 30 Frs pour le prix et 12 Frs pour les frais d'envoi. Les Guisanes n°11 et 12 seront disponibles lors de la prochaine Assemblée Générale au prix habituel de 30 Frs.

4) Le bilan financier n'est pas très brillant. Une relance est prise en charge par Raoul O. et envoyée aux membres non à jour de leurs cotisations. Notons qu'au 19 Mars, il y avait 2260 Frs en caisse.

5) En ce qui concerne le Blason, le résumé fait par Edouard dans la Guisanette (voir au verso) est très complet, ce qui me dispense d'en écrire un chapitre ici !

6) Les charges au sein du bureau ont été modifiées : Edouard D. cède sa place de secrétaire à Caroline O. ; Edouard devient secrétaire adjoint ; Claude O. se retrouve membre permanent du C.A.

7) Les tableaux généalogiques faits par Edouard sont prêts pour la Guisane . Un seul tableau sera présenté dans la Guisane n°11.

8) Edouard s'est mis en relation avec un habitant de GAP pour que celui-ci effectue certaines recherches bien précises. A suivre...

9) L'A.O.L étant abonnée à plusieurs revues, Edouard s'est chargé de reconduire les abonnements. Les justificatifs ont été transmis à Raoul, trésorier adjoint.

10) Divers : Gilbert s'occupe de réactualiser la carte d'adhérent et de transférer l'adresse du siège social de l'Association à la Mairie. Merci à Claude pour le livre offert à l'A.O.L : "Histoire du colportage en Europe" de Laurence Fontaine.

Quelques dates à retenir : prochaine réunion du C.A chez Claude O. le 1er Oct.94 et A.G. le 3 Dec.94 (les lieu et heure seront décidés lors du C.A.).

COMPTES RENDUS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 15 OCTOBRE 1994

Présents : Gilbert ORSEL des Sagets, Edouard Derville, Claude ORSEL, Jean GODDE et Caroline ORSEL.

Excuses : Gérard ORSEL, Jean-Pierre Le MEILLEUR, Raoul ORSEL et Martine SULEYMAN.

Le Bureau est, pour la dernière fois de l'année, réuni ce jour. Claude ORSEL nous reçoit dans les locaux de l'Association IREMA.

A 14 h 45, nous commençons.

Le premier point concerne l'approbation du dernier compte rendu par le Bureau.

Vient ensuite l'état des finances : 3580 Frs en caisse au 15 octobre 1994. L'actuel trésorier, Jean-Pierre Le MEILLEUR ne souhaite plus conserver son titre, pensant qu'après 14 ans de bons et loyaux services, il peut léguer sa place à une autre personne. Ce changement n'empêchera pas Jean-Pierre de rester membre du Bureau et de nous aider comme il l'a toujours fait. Un nouveau trésorier sera élu lors de l'Assemblée Générale.

La Guisane n°11 sera prête pour l'A.G., avec des tableaux, des photos de Victor ORSEL et Simonet de Tarare... Son coût sera de 30 Frs.

Claude O. propose de présenter des tirages papier couleur de l'église Notre-Dame de Lorette au cours de l'A.G. Ceux-ci seraient payants. Nous pourrions les exposer à l'entrée de l'église si M. le Curé est d'accord.

Edouard se charge de remettre à jour la carte d'adhérent.

L'élection du tiers des membres sortants du Bureau aura lieu pendant l'Assemblée Générale (Colette LEGRAND, Caroline ORSEL et une place vacante).

Le Blason ORSEL a été enregistré le 18 Juin 1994 : "d'or à lours leve de sable". La maquette du blason nous sera envoyée pour accord dans plusieurs mois.

Notre correspondant à Lyon Gilles CHOMER a fait remarquer très justement le proche bicentenaire de la naissance de Victor ORSEL (1795-1995). La question posée à Gilbert était de savoir si quelque chose de spécial était prévu. A suivre...

La mise à jour de l'Annuaire par Gilbert O. suit son cours. C'est un travail de longue haleine. Bon courage à toi !

Claude O. se charge d'écrire au Maire du Monestier afin que le siège social de l'A.O.L. soit établi à la Mairie.

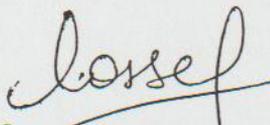
L'A.O.L. cotise régulièrement à l'église de Fourvières. Un courrier nous a été adressé afin de nous acquitter de notre cotisation.

Il a été bien sûr question de l'A.G. Les différents détails ont été vus par le Bureau afin que tout se déroule comme l'année dernière (lieu, date, ordre du jour, dîner...). Voir la feuille ci-jointe pour tout connaître du programme de l'A.G. du 3 décembre 1994.

Enfin, la prochaine réunion du Conseil d'Administration aura lieu le 18 mars 1995 chez Jean-Pierre Le MEILLEUR (ou chez Jean GODDE en cas d'empêchement).

En espérant vous voir nombreux à l'A.G.,

Amicalement,



La Secrétaire
Caroline ORSEL

DESTINATAIRES : MM G. ORSEL DES SAGETS, G. ORSEL, J.P LE MEILLEUR
Cl. ORSEL, G. GODDE, R. ORSEL, Ed. DERVILLE.
MMES Y. LESCAN DU PLESSIX, C. LEGRAND, M. SULEYMAN
MELLE C. ORSEL.

ASSOCIATION ORSEL-LIENS

Monetier les Bains

Siège Administratif
1, Voie du Petit Beaumont
41700 COUR-CHEVERNY

GUISANETTE

Lettre des Orselliens

AVRIL 1994

Cotisations:

Attention faites de la Pub. pour AOL. Sans argent nous ne pourrions pas continuer. Lisez avec attention la note jointe de notre trésorier.

Blason:

Enregistrement en cours auprès du Conseil Héraldique de France. Le blason de base est celui des Orselli de Saluzzo: "D'or à l'ours de sable grim pant". (Notre plantigrade aura donc bien la patte postérieure droite levée. Ce blason sera enregistré pour tous les descendants de Claude ORSEL et Marguerite JOURDAN portant les patronymes ORSEL et ORCEL (même souche du Monetier) à l'exception de tout autres orthographes et variantes. Brevet d'enregistrement à venir après les vacances d'été.

Guisane N° 11:

Sortie prévue Mai 94. Un grand numéro en couleur (photo) et à rallonge (Tableau généalogique -60 cm x 29 cm-).

Attention vous devez commander la Guisane en adressant un chèque de 42 frs (30 frs de revue + 12 frs de port) à l'ordre de l'A.O.L. à Jean-Pierre LE MEILLEUR

39 rue de Solférino
92000 Boulogne
ou à Raoul ORSEL
7 rue Guyard Delalain
93300 Aubervilliers

Tous les numéros de la Guisane seront en vente au prix de 30 Frs à l'Assemblée Générale.

Assemblée Générale 1994:

Une date à retenir :
Samedi 3 décembre 1994.
La formule de rencontre sera étudiée par le Bureau A.O.L. en Octobre.

Réunion du Bureau:

A Paris le 1 octobre 1994.

Pour ces deux manifestations, des convocations vous seront adressées.

Marguerite ORSEL:

Nous avons appris le décès de Marguerite ORSEL au début de l'année à BILLY. Elle était fille de Maurice ORSEL des SAGETS et de Marie Louise PAPON de LAMÉGNÉ. Comme elle était la dernière survivante de sa branche, le notaire qui règle sa succession (M^e BODEAU à 03260 St Germain des Fossés Tél : 70.59.62.78) a fait appel à un généalogiste. Il est probable que les familles des frères et soeurs de Maurice à savoir: Auguste, Charles, Henriette épouse Perroy et Eugène soient contactées par ce généalogiste.

Ouvrage:

Ci dessous les références d'une brillante étude dans laquelle on trouvera des quantités industrielles de ORSEL, ORCEL et autres patronymes du Monetier:

Histoire du colportage en Europe par Laurence Fontaine chez Albin Michel.

Merci à Claude Orsel qui a fait don d'un exemplaire à A.O.L.

Les tableaux généalogiques ORSEL.(1)

En guise d'introduction...

La diffusion de l'ensemble des tableaux généalogiques de la famille ORSEL était en projet dans nos cartons (à archives) depuis longtemps, nous nous sommes décidés à concrétiser ce projet pour faire connaître ses travaux et exhumer , qu'une partie -malheureusement- de nos archives. Ainsi, nous ferons paraître un **tableau généalogique** à chaque numéro de la **Guisane** tant que cela sera possible. En effet la confection de ces tableaux est un très important travail de synthèse, de vérification et leurs réalisations nécessitent beaucoup de temps.

Comme je l'écrivais, ces tableaux ne seront malheureusement que la partie immergée de l'icberg que sont nos archives mais l'essentiel généalogique c'y trouvera.

Voici en quelques mots l'**organisation** et la numérotation de ces tableaux:

Chaque tableau comprendra **cinq générations** sur un format 58 x 29,7 cm.

Le **premier tableau** (Série I) qui comprendra les générations de A à E, est celui des descendants de notre auteur commun : Jean ORCEL (x Catherine ROLLAND). Ce Jean est le départ de la numérotation adoptée et se trouve à la génération A, son fils Jean (x Marie ROLLAND) en B etc... et par exemple, dans les tableaux qui suivront: Victor ORSEL est à la génération F, Térésè ORSEL (x Yves ORSEL) mère de Claude , de Philippe et de Martine est à la I, Gilbert ORSEL des SAGETS sera à la J, Jean Pierre LEMEILLEUR également. Etc.... Actuellement, les plus jeunes descendants sont à la génération M.

Nous estimons que le nombre de tableau sera compris entre vingt et vingt cinq pour la serie II (c'est à dire pour les générations E à F).

Chaque tableau sera **repéré précisément** (n° de la série et n° du tableau dans la série), afin de pouvoir l'agencer avec celui qui le précède et celui qui le suit. Le niveau de la génération sera indiqué en lettre majuscule, en marge du tableau.

Une liste des personnes qui y figurent lui sera annexée et permettra grâce à quelques repères simples de retrouver facilement celles-ci.

Par exemple (fictif) ORSEL Thémistocle II.6.H. ORCEL-DURAND.1859. Thémistocle ORSEL figure dans le tableau de la Série II qui porte la côte 6, à la génération H, il est fils du couple ORSEL-DURAND et est né en 1859.

Les pièces rapportées - les valeurs ajoutées- porteront les mêmes repères que leur conjoint.

Nous avons écarté la numérotation strictement individuelle et continue qui ne nous permet pas d'insérer une personne que nos recherches nous ferait découvrir.

Ce travail est le fruit de plusieurs années de recherches tant des membres de l'actuelle A.O.L. que de ceux qui nous ont quitté et qui n'ont jamais connu l'association. A tout ces chercheurs : MERCI.

Gilbert ORSEL, Gérard ORSEL, Jean GODDE, Edouard DERVILLE.

I Les Origines ORCEL-ROLLAND.

Réf. du tableau: Série I .1. ORCEL-ROLLAND.

De 1612 environ à 1756, ce tableau des origines ORCEL a été établi à partir de plusieurs documents familiaux, mais aussi par l'équipe des ancestromanes (Jean GODDE, Gilbert ORSEL et Edouard DERVILLE) lors de leur pèlerinage à MONESTIER LES BAINS. Toutes les dates de naissance, mariage ou décès ont été vérifiées et nos archives possèdent les actes extraits des registres paroissiaux de cette commune.

Nous avons volontairement occulté les descendance ORCEL-ALBERT, ORCEL-FINAT et ORCEL-RATON qui auraient encombré le tableau. Un jour peut être nous étudierons leurs progénitures.

Vous trouverez en annexe:

-La liste de toutes les personnes qui figurent sur ce premier tableau, classée par ordre alphabétique avec leurs repères.

-L'acte de mariage de Jacques ORSEL et de Jeanne DESCHAMPS extrait des registres paroissiaux de LYON paroisse SAINT NIZIER le 22 mai 1741, ainsi que sa transcription.

SOURCES:

Registres paroissiaux de Monestier-les-Bains.

Registres paroissiaux de Lyon St NIZIER,

Minutes des Notaires de Monestier-les-Bains,

Fonds FRÉCON,

et bien-sûr les archives personnelles de :

Jean GODDE, Gilbert ORSEL des SAGETS, Gérard ORSEL, Claude ORSEL et Edouard DERVILLE qui a également assuré la mise en page et la confection du tableau.

PROCHAINE PARUTION : Descendance ORSEL- SAINT PIERRE.

Edouard DERVILLE

LISTE DES PERSONNES DU TABLEAU ORCEL-ROLLAND					
TABLEAU SERIE I . 1 GÉNÉ A à E					
NOM ET PRENOMS	SERIE	COTE	GENERA	PARENTS	DATE DE
	du tabl.	du tabl.			NAISSANCE
ALBERT Jean François	I	1	D	ORSEL-ALBERT	?
ALBERT Jeanne Marie	I	1	D	ORSEL-ALBERT	1710
ALBERT Joseph	I	1	C	ORSEL- ROLLAND	?
ALBERT Marie o 1700	I	1	D	ORCEL-ALBERT	1700
ALBERT Marie o 1703	I	1	D	ORCEL-ALBERT	1703
ALBERT Pierre	I	1	C	ORCEL-ROLLAND	?
COLLOMB Barthelemy	I	1	E	ORCEL-COLLOMB	1737
COLLOMB Charles	I	1	D	ORCEL-JOURDAN	1707
DESCHAMPS Jeanne	I	1	D	ORCEL-JOURDAN	1714
DUMEYNET Marie	I	1	D	ORCEL -JOURDAN	?
FERROUSSAT Jea. Marie	I	1	D	ORCEL-JOURDAN	?
FINAT Jean	I	1	C	ORCEL-ROLLAND	?
FINAT Jean	I	1	D	ORCEL-FINAT	1706
FINAT Jeanne	I	1	D	ORCEL-FINAT	1699
IZOARD J.	I	1	D	ORCEL-ALBERT	?
JOURDAN Marie fa	I	1	C	ORCEL-ROLLAND	?
JOURDAN Marie fa	I	1	C	ORCEL-ROLLAND	1677
ORCEL Antoinette	I	1	C	ORCEL-ROLLAND	1675
ORCEL Claude	I	1	D	ORCEL-JOURDAN	1709
ORCEL Claude	I	1	B	ORCEL-ROLLAND	?
ORCEL Claude	I	1	C	ORCEL-ROLLAND	1670
ORCEL Elisabeth	I	1	C	ORCEL-ROLLAND	1685
ORCEL Jacques	I	1	D	ORCEL-JOURDAN	1706
ORCEL Jean	I	1	C	ORCEL-ROLLAND	1668
ORCEL Jean	I	1	D	ORCEL-JOURDAN	1703
ORCEL Jean	I	1	C	ORCEL-ROLLAND	1691
ORCEL Jean	I	1	C	ORCEL-ROLLAND	1686
ORCEL Jeanne	I	1	C	ORCEL-ROLLAND	1678
ORCEL Joseph	I	1	D	ORCEL-JOURDAN	1711
ORCEL Madeleine	I	1	D	ORCEL-JOURDAN	1714
ORCEL Marguerite	I	1	C	ORCEL-ROLLAND	1685
ORCEL Marie	I	1	D	ORCEL-JOURDAN	1699
ORCEL Marie	I	1	D	ORCEL-JOURDAN	1716
ORCEL Nicolas	I	1	D	ORCEL-ROLLAND	1680
ORCEL Pierre	I	1	C	ORCEL-ROLLAND	1686
ORSEL Alexis Claude	I	1	E	ORCEL-DUMEYNET	1727
ORSEL Amable Antoinette	I	1	E	ORCEL-FEROUSSAT	1753
ORSEL André	I	1	E	ORCEL-DESCHAMPS	1747
ORSEL Anne Marie	I	1	E	ORCEL-FEROUSSAT	1756

Personnages du Tableau Série I.1. ORCEL-ROLLAND

ORSEL Antoine	I	1	E	ORCEL-DESCHAMPS	1743
ORSEL Antoine o 1737	I	1	E	ORCEL-PERISSE	1737
ORSEL Antoinette	I	1	E	ORCEL-PERISSE	1746
ORSEL Catherine	I	1	E	ORCEL-DESCHAMPS	1746
ORSEL Elisabeth	I	1	E	ORCEL-PERISSE	1738
ORSEL François	I	1	E	ORCEL-PERISSE	1744
ORSEL Françoise	I	1	E	ORCEL-PERISSE	1748
ORSEL Jacques	I	1	E	ORCEL-DUMEYNET	1728
ORSEL Jacques	I	1	E	ORCEL-DESCHAMPS	1750
ORSEL Jacques	I	1	E	ORCEL-FEROUSSAT	1743
ORSEL Jean André	I	1	E	ORCEL-PERISSE	1739
ORSEL Jean Charles.	I	1	E	ORCEL-PERISSE	1741
ORSEL Jean Claude	I	1	E	ORCEL-FEROUSSAT	1752
ORSEL Jean Jacques	I	1	E	ORCEL-DESCHAMPS	1742
ORSEL Jean Louis	I	1	E	ORCEL-PERISSE	1742
ORSEL Jeanne	I	1	E	ORCEL-DESCHAMPS	1745
ORSEL Jeanne Marie	I	1	E	ORCEL-FEROUSSAT	1748
ORSEL Joseph	I	1	E	ORCEL-DESCHAMPS	1744
ORSEL Joseph	I	1	E	ORCEL-PERISSE	1740
ORSEL Joseph	I	1	E	ORCEL-FEROUSSAT	1743
ORSEL Joseph	I	1	E	ORCEL-FEROUSSAT	1750
ORSEL Laure Margerite	I	1	E	ORCEL-DESCHAMPS	1750
ORSEL Margerite	I	1	E	ORCEL-DESCHAMPS	1749
ORSEL Margerite	I	1	E	ORCEL-FEROUSSAT	1741
ORSEL Marie Claudine	I	1	E	ORCEL-FEROUSSAT	1742
ORSEL Marie Madeleine	I	1	E	ORCEL-FEROUSSAT	1746
PERISSE Elisabeth	I	1	D	ORCEL-JOURDAN	1675
RATON Claude	I	1	D	ORCEL-RATON	1712
RATON Jacques	I	1	D	ORCEL-RATON	1717
RATON Jacques	I	1	C	ORCEL-ROLLAND	ca 1675
RATON Joseph	I	1	D	ORCEL-RATON	1711
RATON Marie Mad	I	1	D	ORCEL-RATON	1716
ROLLAND Catherine	I	1	C	ORCEL-ROLLAND	1685
ROLLAND Marie	I	1	C	ORCEL-ROLLAND	1691

1612 ORCEL - ROLLAND 1756

Géné A

Ref = Série I.1. ORCEL-ROLLAND
Génération A à E

Jean ORCEL Pa Jean
o ca 1612 + 2.03.1682 MB
x Catherine ROLLAND
o +

Géné B

Claude ORCEL
Tableau Série I.2. ORCEL-ROLLAND

Jean ORCEL
o ca 1643 + 30.10.1691 NB
x Marie ROLLAND
o ca 1645 + 4.05.1725 MB

Géné C

Jean ORCEL
o 24.09.1668 MB
P?

Claude ORCEL
o 4.10.1670 NB + 9.10.1726 Ly
x1 Marie JOURDIN 21.05.1631 NB SP
x2 Marie JOURDIN 2.08.1635 NB
o 24.01.1677 + 16.11.1744

Marie ORCEL
o 30.11.1672 NB + 19.10.1734 NB
x Joseph ALBERT 18.08.1635 NB
o + 1/1724

Antoinette ORCEL
o 21.01.1675 NB + 15.11.1748 NB
x Jean FINAT 22.05.1624 NB

Jeanne ORCEL
o 2.02.1678 NB + 2.01.1751 NB
x1 Pierre ALBERT P?
x2 Jacques RATON 25.11.1670 NB
SP

Nicolas ORCEL
o 22.06.1680 NB
+ 19.03.1682 NB
SP

Madeleine ORCEL
o 18.12.1682 NB
P?

Marguerite ORCEL
o 30.06.1685 NB
+ 5.07.1685 NB
SP

Pierre ORCEL
o 12.11.1686 NB
x Françoise
SP

Jean ORCEL
o 23.07.1691 NB
P?

Géné D

Marie ORCEL
o 5.09.1699 NB
+ 6.05.1699 NB
S.P

Jean ORCEL
o 02.06.1703 NB
x1 Marie DUNOYET 1716
x2 Marie DUNOYET 1718
S.P

Jacques ORCEL
o 20.06.1706 NB
+ 12.02.1719 Ly
x1 Marie DUNOYET 1716
x2 Marie DUNOYET 1718
S.P

Claude ORCEL
o 26.03.1709 NB
+ 13.09.1703 NB
SP

Jean ORCEL
o 14.04.1711 NB
+ 22.11.1717 Ly
x1 M. FERROUSSAT
x2 Ch. COLLONB
o 1707 +

Madeleine ORCEL
o 4.01.1714 NB
+ 17.12.1717 Ly

Marie ORCEL
o 17.12.1716 NB
P?

Marie ALBERT
o 09.05.1700 NB
P?

Marie ALBERT
o 21.03.1703 NB
P?

Jeanne M. ALBERT
o 23.03.1710 NB
P?

Jean F. ALBERT
o
x J. ISOARD
P?

Jeanne FINAT
o 11.12.1699 NB
P

Jean FINAT
o 17.04.1706 NB
P

Joseph RATON
o 20.03.1711 NB
P

Claude RATON
o 20.08.1712 NB
+ 1.12.1734 NB
P?

Pierre RATON
o 13.07.1716 NB
+ 23.07.1746 NB
SP

Jacques RATON
o 18.12.1717 NB
+ 16.11.1778 NB
P

Géné E

1^{er} lit
Alexis Claude ORCEL o 31.07.1727 Ly SN
Jacques ORCEL o 17.12.1728 Ly SN
Antoine ORCEL o 15.09.1737 Ly SN
2nd lit
Elisabeth ORCEL o 23.09.1738 x Bouvard
Jean André ORCEL o 28.09.1739 x Sauvage
Joseph ORCEL o 18.09.1740 Ly SN
Jean Charles ORCEL o 30.09.1741 Ly SN
Jean Louis ORCEL o 11.11.1742 SN + 30.12.1742 Ly
François ORCEL o 03.11.1744 Ly SN x Clerc
Antoinette ORCEL o 10.11.1746 Ly SN + 10.05.1748 NB
François ORCEL o 15.05.1748 Ly SN x Comenon

3rd lit
Jean Jacques ORCEL o 10.11.1742 Ly + 1822
Antoine ORCEL o 15.09.1743 Ly x Guignard
Joseph ORCEL o 30.08.1744 Ly x
Jeanne ORCEL o 06.08.1745 Ly x Felissen
Catherine ORCEL o 31.08.1746 Ly x Maurice
André ORCEL o 23.09.1747 Ly x Muguet
Marguerite ORCEL o 15.11.1749 Ly + 27.07.1763 SN
Jacques ORCEL o 12.17.1750 Ly x Saint-Pierre
Louis Marie ORCEL o 12.17.1750 Ly + 16.03.1762

4th lit
Marguerite ORCEL o 02.11.1741 Ly x Manpéti
Marie Claudine ORCEL o 06.06.1742 Ly x Person
Jacques ORCEL o 21.05.1743 Ly + 22.05.1745 Ly
Joseph ORCEL o 22.05.1745 Ly + 22.05.1745 Ly
Marie Nad. ORCEL o 10.03.1746 Ly x de Boynard
Jeanne Marie ORCEL o 11.06.1748 Ly + 13.06.1748 Ly
Joseph ORCEL o 28.02.1750 Ly x de Boynard
Jean Claude ORCEL o 13.02.1752 Ly
Am. Antoinette ORCEL o 10.03.1753 Ly + 10.11.1711 Ly
Anne Marie ORCEL o 15.11.1754 Ly x Beauvais
5th lit
Barthélemy Collonb o 09.11.1737 Ly
+ 17.12.1793 Ly

Tableau Série I.3. ALBERT-ORCEL

Tableau Série I.4. FINAT-ORCEL

Tableau Série I.5. RATON-ORCEL

LES Origines. ORCEL-ROLLAND.
Au delà de Jean ORCEL nos recherches sont arrêtées par l'absence de registres paroissiaux à Monétier-les-Bains. D'autres sources sont exploitables (Tabellions, Cudastes, Actes notariaux) mais le travail est de longue haleine.
Bien que nos recherches n'aient pu en apporter les preuves certaines, il faut évoquer sur ce tableau des ORIGINES, les ancêtres italiens des ORCEL: les ORCELLI qui vécurent du XIV^{ème} au XVI^{ème} siècle dans le Piémont à SALLUZZO, NELLE et BROSASCO. Les armes des ORCEL actuels sont directement tirées du blason que portaient leurs lointains parents piémontais.
Legendes: o naissance
+ décès
+1724 = avant 1724
x marié
MB.: Monétier Les Bains.
Ly = Lyon.
SN = Paroisse SAINT-NIZIER LYON.
O = Orlénas.
SP = Sans Postérité
P = Postérité connue
P? = Postérité inconnue
Misc à jour: 12.95. Ed. DERVILLE

La descendance des personnes ci-dessus se trouve répertoriée aux tableaux de la Série II.
Pour retrouver dans cette série, le nom du tableau, notez son numéro puis accédez
à l'abrévié de l'époux puis celui de l'épouse (ex. ce: Série II.17. ORCEL-MUGUET)

Acte de mariage de Jacques ORSEL et Jeanne DESCHAMPS
le 22 mai 1741 à LYON paroisse SAINT NIZIER.

22 May

Le 22 ensuite de la dispense d'une
publication de prêtre du lieu accordée par
Monsieur le Conte de fargues vicaire général de ce
Diocèse et en présence de L'un de Vicaires soussigné
j'ai donné la Bénédiction Nuptiale dans la chapelle
de m(essirs) Les penitents de Confalon de cette ville à
sieur jacques orcel march(and) de cette ville fils de
Déffunt S(ieu)r clude orcel aussi marchand de cette ville
et de présente D(emois)elle Marguerite Jourdan et a
Demoiselle Jeanne Deschamps fille de deffunt
S(ieu)r jean Deschamps aussi Marchand de cette vile et
de presente D(emois)elle Laurence escomel presens sieurs
jean et josph orcel frères de l'épox marchand sieur
antoine deschamps aussi marchand frère de l'épouse
et sieur antoine fagon Bourgeois de lyon témois
requis qui m'ont certifié les parties libres et domiciliés
dans cette paroisse et ont signés avec lesd(ite)s parties

jacques orsel	janne Deschamps	axxx orsel
escomel de cujus deschamps		jean orsel
Joseph orsel	fagon	
j orcel		Charles Colomb

Madeleine orsel colomb	Orcel fils	martine
dominique morel	J Jourdan	deschamps
jean Jourdan		Rey jean M Bertholon

Le dit remis à balthasard Choral Huissier et à Marguerite
boulley pour Montaney

6°

notaire formental
Matthieu V(icaire).



André ORSEL
par son frère Victor

(propriété de Madame GONDARD)

Petite histoire de TARARE avec SIMONET et ORSEL

Extraite de " Au fil des âges autour de LYON "
de Albert CHAMPDOR

Tarare, qui n'était, au milieu du XVIII^e siècle, qu'un petit bourg de quinze cents âmes, se trouvait être en 1867 la seconde ville du département du Rhône, avec une population de quinze mille habitants. L'introduction de la fabrication de la mousseline donna un brusque essor à la ville et lui apporta la prospérité. Ce fut l'œuvre de l'un de ses enfants, Georges-Antoine Simonet, qui consacra à cette tâche tout son courage, toute sa ténacité et toute sa fortune. Georges-Antoine Simonet est né à Tarare, le 28 novembre 1710. Son père, un marchand-toilier de la ville, lui fait apprendre la tissage et le dessin. Les dispositions que le jeune homme manifeste incitent sa famille à l'envoyer poursuivre une carrière industrielle à Lyon, où l'avenir est brillant. Il devient dessinateur dans un établissement de soierie et, en même temps, fait un apprentissage d'ouvrier-satinaire. Son habileté lui vaut l'estime générale et une situation confortable. Simonet reste plusieurs années dans cette maison qu'il quitte pour former, avec un de ses amis, une association pour la fabrication des étoffes de soie, d'or et d'argent. Il épouse le 6 décembre 1749 Jeanne-Nicole Dubois, héritière d'une fortune considérable. Deux ans plus tard, la mort de son associé oblige Simonet à liquider le commerce commun et le laisse libre de se lancer dans une entreprise nouvelle, celle d'appliquer au coton la délicatesse du travail de la soie. Le filage du coton prend, en effet, place peu à peu à côté de celui du chanvre, malgré l'opposition des toiliers qui craignent la ruine de la toilerie et sous l'impulsion de la cour, qui cherche l'essor de l'industrie nationale en ranimant les industries et en encourageant les tentatives nouvelles. Simonet, qui a suivi le mouvement industriel qui se propage dans les montagnes du Lyonnais et du Beaujolais, entrevoit un avenir heureux pour sa ville de Tarare. Il rêve à des mousselines, légères comme des nuages, semblables aux fabrications de l'Inde et de la Suisse. Il sait que sur place il trouvera une main-d'œuvre d'élite, l'ouvrier tararien ayant toujours possédé une habileté unique à manier les matières textiles, qualité qui semble héréditaire dans nos montagnes. En 1756, Simonet part pour Saint-Gall avec l'intention d'en rapporter les secrets nécessaires à l'implantation de cette industrie. Ayant la protection et l'encouragement du ministre, M. de Trudaine, Simonet installe ses premiers métiers à Tarare, dans une maison lui appartenant, 10, rue Déguirasse. Il lui faut maintenant convaincre des ouvriers suisses de braver la crainte des sanctions de leur pays pour les révélations des secrets de fabrique et de venir s'installer chez nous, afin d'apprendre leur art à la main-d'œuvre locale. À la fin de 1756, tous ces obstacles sont surmontés et le tissage peut commencer. Mais les difficultés ne cessent pas pour autant. Simonet utilise des cotons du Bugey ; et ce fil trop grossier et inégal ne permet qu'une production de qualité très médiocre. Le travail de ces années-là est décevant et ne sert qu'au perfectionnement de l'apprentissage des ouvriers tarariens qui deviennent très habiles. Simonet, ne pouvant se procurer le coton fin qui lui aurait permis de réussir, essaie de développer dans la région la filature. Mais il se heurte à de nouvelles difficultés, la main-d'œuvre étant insuffisante. Le résultat de cette tentative se solde par un échec, les cotons filés à Tarare sont de qualité inférieure à ceux de Nantua. Les ressources de Simonet disparaissent. La fortune de sa femme sert à poursuivre l'œuvre

entreprise; mais la réussite ne vient toujours pas. Simonet, brisé par la déception, doit s'avouer vaincu et abandonne une lutte devenue impossible. Il est ruiné et doit vendre les immeubles qu'il possède à Tarare pour payer ses créanciers. Il donne ses métiers à ses ouvriers, encourage ceux-ci à persévérer, prédisant l'aboutissement et la récompense de tant d'efforts et de tant de sacrifices. Il se retire avec sa femme dans une petite maison à Charbonnières où il vit pauvrement jusqu'à sa mort, cinq ans plus tard, le 15 août 1778. Simonet n'a rien créé et l'Histoire ne retiendra pas son nom. Il a implanté ici ce que d'autres avaient réalisé ailleurs. Pourtant, il a consacré sa vie et sa fortune à vouloir faire la richesse de son pays. Il a laissé à Tarare « le goût de la bonne mousseline » et c'est grâce à son travail que la ville a pu mériter son surnom de « Cité de la mousseline ». L'empereur Napoléon I^{er}, reconnaissant la valeur de cet homme supérieur, accorda en 1804 une pension de 1 200 francs à sa



GEORGES-ANTOINE SIMONET. Gravure extraite de *La France par cantons*, Rhône, Arrondissement de Villefranche, 1856.

veuve. Avec le nom de Simonet, Tarare se doit de retenir ceux de ses premiers collaborateurs, les ouvriers qui travaillèrent à ses côtés : Étienne Lacôte, Jean Cotton, Dubost-Danguin et Nicolas Guillot. L'œuvre de Simonet fut continuée par un de ses neveux, « Simonet le Jeune », qui parvint à introduire à Tarare les premiers cotons suisses, filés au fuseau, qui permirent enfin d'obtenir des mousselines très fines qui firent le renom de la ville.

Les « Fêtes de la Mousseline », uniques au monde, rappellent le souvenir du grand homme que fut Georges-Antoine Simonet. La première de ces « Fêtes » eut lieu les 8, 9 et 10 juillet 1893. Pendant trois jours toute la mousseline des magasins de Tarare, aux teintes les plus variées, fut disposée en tentures, guirlandes, arcs de triomphe, toute la ville fut ainsi transformée en un féérique décor. La statue de Simonet, œuvre du sculpteur tararien Charles-François Bailly, fut solennellement inaugurée place Denave dont elle fut l'orgueil jusqu'en 1944.

Jusqu'en 1966, Tarare n'eut pas d'armes historiques. L'importance de la ville en tant que centre manufacturier lui permit d'en revendiquer de régulières auprès du gouvernement. Le conseil municipal charge M. Hippolyte Côte de présenter cette requête. Celui-ci propose tout d'abord d'adopter les armes d'Antoine de Vernoy, prieur à Tarare au xv^e siècle, qui fit d'importantes réparations au prieuré et au vinctain : « d'or à la croix ancrée de gueules ». Les manufactures locales devaient également être évoquées ainsi que le souvenir de l'empereur Napoléon I^{er} qui avait admiré et vanté la fabrication tararienne en déclarant : « Messieurs, vous savez mieux que moi faire la guerre aux étrangers. » M. Côte voulut insérer dans l'écu du prieur un chef chargé des trois abeilles impériales et ajouter la traduction latine des paroles de Napoléon. Puis cette idée fut abandonnée. M. Martin-Gubian, qui avait introduit à Tarare la fabrication de la peluche pour chapeaux d'hommes et du velours par un métier à double pièce, était maire de la ville. Il contribua grandement à obtenir de Napoléon III un accueil favorable à la demande de ces armoiries. Le texte du décret impérial est le suivant : « Par notre décret, en date du 28 août 1866, Nous avons concédé des armoiries à la ville de Tarare (Rhône). Le maire de Tarare s'étant retiré par devers Notre Garde des sceaux, ministre-secrétaire d'État au département de la Justice et des Cultes, afin d'obtenir en faveur de ladite ville la délivrance de Lettres patentes : Nous avons de Notre grâce spéciale, pleine puissance et autorité impériale, autorisé et, par ces présentes signées de Notre main, autorisons la ville de Tarare à faire usage des armoiries telles qu'elles sont figurées et coloriées aux présentes et qui sont : D'or à la croix ancrée de gueules cantonnée de quatre fusées de sable; franc-quartier à dextre, d'azur, à l'N d'or surmonté d'une étoile rayonnante, de même l'écu sommé d'une couronne murale à cinq créneaux d'argent pour cimier, traversée en fasce d'un caducée contourné d'argent, auquel sont suspendues deux guirlandes : l'une à dextre, d'olivier, l'autre à senestre, de chêne, aussi d'argent, nouées et rattachées par des bandelettes d'azur. Donné au Palais des Tuileries, le 8 janvier de l'an de grâce 1867, et de Notre règne le seizième. Napoléon. » Ainsi s'allient dans nos armes le passé et le présent. La croix ancrée de gueules rappelle le souvenir de l'illustre prieur que fut Antoine de Vernoy et le caducée et les fusées le commerce et l'industrie de la ville. L'N, étoilé d'or évoquant la famille impériale, a été, par la suite, supprimé.

*
* * *

Le développement de la ville est lié à celui de son industrie. Un recensement de novembre 1790 dénombre 2 835 habitants; en 1866 il y en a 15 092. De nombreuses transformations et améliorations s'imposaient pour transformer le petit bourg en une ville qui devint un centre d'achats et d'approvisionnements pour toute la contrée d'alentour. En 1828, Tarare voit la couverture du Taret sur toute la longueur de la Pêcherie. Le dessus, pavé, de la route soutenue par deux murailles et protégée par deux barrières de fer se trouve à la hauteur du premier étage des maisons riveraines et les piétons circulent en bas, sur des chemins latéraux. Le remblai des côtés ne fut effectué qu'entre 1851 et 1856. L'église Saint-André devenue insuffisante pour la population, un accord intervient entre l'archevêché et le gouvernement pour qu'une nouvelle paroisse soit créée. L'église Sainte-Madeleine n'était alors qu'une succursale; elle avait besoin d'importantes réparations et le cimetière qui la touchait était trop petit et mal situé. Il fut donc décidé de reconstruire l'église. M. Denave avait fait édifier, sur la place qui porte aujourd'hui son nom, deux maisons dont les façades en hémicycle auraient encadré harmonieusement un monument religieux. Il avait même construit les fondations d'une église. Cette suggestion ne fut pas retenue et, le 16 octobre 1824, le sous-préfet écrit au maire : « Par décision du 21 septembre 1824, Son Excellence le Ministre de l'Intérieur a statué que l'église serait reconstruite sur l'ancien emplacement. » L'église fut rebâtie perpendiculairement à la route, alors que l'ancienne la longeait. La partie gothique de l'église Saint-André fut commencée en 1867. La première pierre fut posée le jeudi 23 mai. La chapelle de Bel-Air, quant à elle, fut restaurée en 1849, après avoir été rebâtie entre 1755 et 1757. Elle possède un tableau représentant le Christ, attribué à Courbet. Et, sur la place Denave, s'éleva la Salle du Prince Impérial qui devint la salle Denave, pour faire place en 1954 au théâtre municipal, alors que la place de la République vit, en 1880, le début de la construction d'un théâtre qui ne fut jamais achevé. L'aménagement de la route Tarare-Roanne date de 1711. Sa rectification est l'œuvre de l'ingénieur Deville qui voulut ainsi rendre « praticable cette montagne ». Le 19 novembre 1846, la Chambre consultative délibère sur l'utilité d'un chemin de fer de Moulins à Lyon, par Tarare. 1866 voit la réalisation de la voie ferrée Lyon-Tarare avec le viaduc. L'inauguration eut lieu le 14 mai et celle de Roanne à Amplepuis le 16 juillet de la même année. Il restait à terminer le tronçon Amplepuis-Tarare avec le tunnel des Sauvages et celui de Tarare. Le « Courrier de Lyon » du 30 septembre 1868 écrit : « C'est aujourd'hui qu'a lieu la réception des travaux du tronçon de la ligne de Lyon à Roanne, compris entre Tarare et Amplepuis. Un train spécial, monté par MM. les Ingénieurs du contrôle et un certain nombre d'invités, doit partir de Perrache dans la matinée, s'arrêter à Amplepuis et revenir sur le soir à Lyon. La ligne toute entière de Lyon à Roanne par Tarare ne sera, toutefois, livrée à la circulation, sans solution de continuité, que le 19 octobre prochain. » Le train met deux heures pour effectuer le trajet Lyon-Tarare et une heure trois quarts pour celui Tarare-Roanne. La création du barrage de Joux contribua à l'amélioration de la vie de la cité, permettant d'alimenter les maisons et surtout les usines.

8

Ce barrage fut construit de 1901 à 1904, sous la municipalité Étienne Thomassin. Cette création donna lieu à de violentes polémiques qui s'apaisèrent lentement. Cet ouvrage était alors considéré comme une entreprise d'avant-garde. Il constituait une retenue d'eau de 740 000 mètres cubes. Pourtant, cette capacité, énorme à l'époque, s'avéra insuffisante, spécialement au cours des étés très secs de 1946, 1947 et 1949. Il fallut donc exhausser le barrage. Les travaux commencèrent sous la municipalité Joseph Rivière, en juillet 1951, selon une technique extrêmement moderne, avec l'emploi de « tirants tendus », qui, tels des clous, s'enfoncent jusqu'à 13 mètres au-dessous des fondations du mur de soutien, assurant à celui-ci sa solidité. La capacité du réservoir a été ainsi portée à 1 100 000 mètres cubes d'eau. Un hôpital est fondé à Tarare en 1725. Il était situé à la place de l'actuel bureau de Poste. Mais ce ne fut pas le premier. En effet, un acte de 1509 porte mention d'une « Maison de l'Hôpital ». En 1927, la ville achète le château et une partie du parc Martin, pour y installer un nouvel hôpital. Celui-ci sera achevé en 1933, sous la municipalité Froget. Le Décret constitutif de la Chambre de commerce de Tarare, qui prend la place de la Chambre consultative, est daté du 6 mai 1868. La mairie abandonne le couvent des Capucins en 1881 et ses services sont transférés rue de la République où les bâtiments sont beaucoup plus vastes. Une première couverture de la Turdine a lieu en 1904 et donne le boulevard Voltaire, une seconde en 1923 crée le boulevard Orcel (maire de Tarare en 1823, gendre de « Simonet le Jeune ») qui deviendra boulevard Lamartine.

*
* *
*

Notre étude s'arrêtera là. Elle n'a pas la prétention d'être complète. Souvent, elle ne traite que de la « petite histoire ». Mais les grands bouleversements historiques n'eurent pas une très grande influence sur la vie de Tarare; la ville était petite et l'existence y fut toujours relativement paisible.

G. DAVID

*Secrétaire de la Société d'Archéologie
et d'Histoire des Monts de Tarare.*





LE CONSEIL FRANÇAIS D'HÉRALDIQUE

M^R Jean Jacques LARTIGUE
Trésorier du C.F.H.
7 Rue J.B. Clément
76600 LE HAVRE

Le Havre le 20-06-1994

Monsieur

Suite à notre assemblée générale qui s'est déroulée à Paris, où nous avons procédé à une séance d'homologation d'armoiries, veuillez trouver ci-joint, le brevet qui entérine définitivement les armoiries de votre Association familiale ORSEL-LIENS.

Veillez recevoir Monsieur, l'expression de mes salutations les plus distinguées.

BREVET D'ARMOIRIES

LE CONSEIL FRANÇAIS D'HÉRALDIQUE

s'étant réuni en Assemblée Générale le

18 Juin 1994 à Paris (75)

a homologué les armoiries de

L'association familiale ORSEL-LIENS

dans ses registres sous la forme :

D'or à l'ours levé de sable.

et qu'elles sont conformes aux lois et règles de la science héraldique,
et ont été officiellement enregistrées sous le numéro

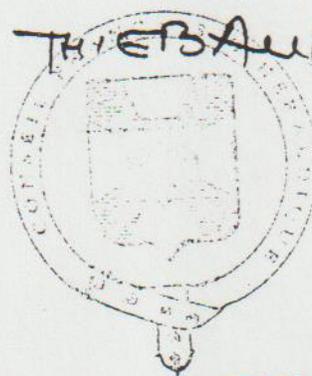
231 / 1994

En conséquence de quoi,

le présent Brevet a été délivré pour servir et valoir ce que de droit.

D' Jean Marie THIEBAUD
Président du C.F.H.

J.M. THIEBAUD



ORSEL-LIENS



D'or à l'ours levé de sable.

DEVISE : *DEUS IN ADJUTORIUM*

Association Familiale
ORSEL-LIENS
268, route de Grenoble
05 LE MONETIER-LES-BAINS



LE CONSEIL FRANÇAIS D'HERALDIQUE

M^R Jean Jacques LARTIGUE
Trésorier du C.F.H.
7 Rue J.B. Clément
76600 LE HAVRE

Le Havre le 21.10.1994

Monsieur

Le CONSEIL FRANCAIS d'HERALDIQUE est heureux de vous offrir les planches relatives à vos armoiries qui sont publiées dans l'ARMORIAL du XX^e SIECLE, aussi pour acquérir la totalité des planches (20 armoiries) qui sont éditées en même temps que les vôtres, veuillez m'adresser la somme de 140 francs (125 Frs + 15 Frs de frais de port) à l'adresse indiquée ci-dessus.

En espérant combler les vœux de tous ceux qui aiment et rêvaient d'une renaissance de l'héraldique dans notre pays, veuillez croire, Monsieur en nos sentiments cordialement dévoués.

Le Trésorier du
Conseil Français d'Héraldique

Abonnement N^o 11

Je soussigné(e) (Nom, prénom) (Adresse)

.....
.....
désire recevoir la totalité des planches de l'Armorial du XX^e siècle qui sont éditées en même temps que mes armoiries par le CONSEIL FRANCAIS d'HERALDIQUE

Ci joint un chèque de 140 francs (125 Frs + 15 Frs de frais de port) à l'ordre du CONSEIL FRANCAIS d'HERALDIQUE.

PISNIAK



SANTE
PROVIDENCE
PAIX

FLEURY



GESTRAUD



ETRE

ORSEL-LIENS

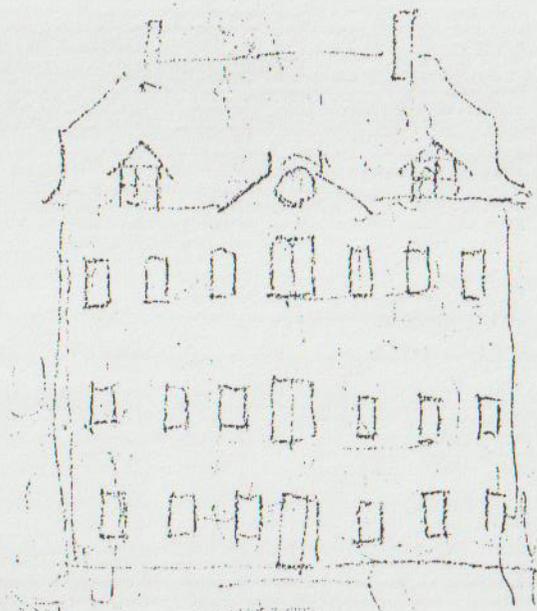
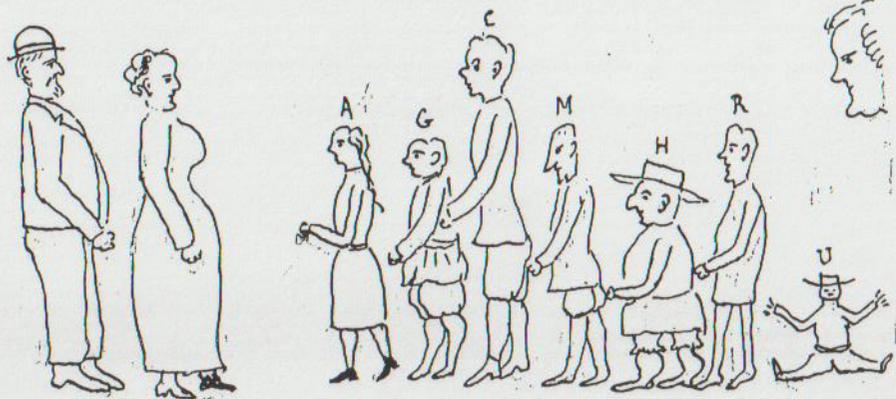


DEUS IN
ADJUTORIUM



Blason jusqu'ici inconnu, découvert dans les documents transmis par son notaire à la suite du décès de Marguerite ORSEL des SAGETS

Cette BD se termine ici car son auteur, inconnu, n'a pas été plus loin.

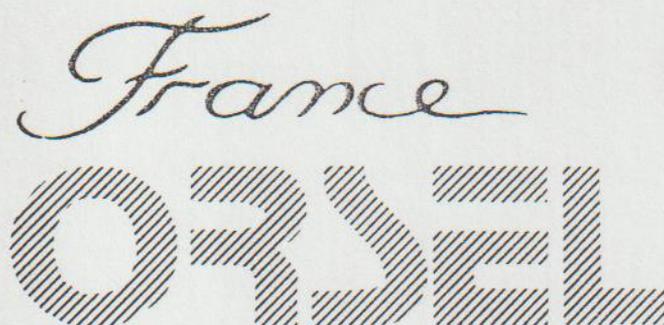


Les ORSEL à travers les âges. (Fin)

11



INFORMATIONS TECHNIQUES



10 décembre 1986

GÉRARD CHOMETTE

Gérard ORSEL

27 Bd Thiers

77300 Fontainebleau

Monsieur

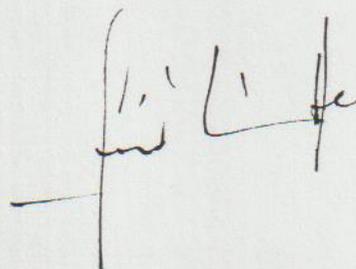
Françoise ORSEL n'est pas une dame, mais soucieuse
née en Septembre 1980 à Saint Mandé, elle demeure
actuellement au 39 rue Godot de Mauroy.

Mariée à des amis étrangers elle n'a pas
encore d'enfant (féral) mais il y a promesse en ce sens.

ORSEL signifie "ORGANIQUE et Sel Minéraux" et
développe des produits destinés à l'Alimentation et Pharmacie.

Justement bonne chance à votre association.

Avec nos salutations distinguées





SOCIÉTÉ NATIONALE DE PROTECTION DE LA NATURE
ET D'ACCLIMATATION DE FRANCE

Paris, le

1^{er} décembre 1992

APPEL AUX BONNES VOLONTES

Réf.

21201

OURS DES PYRÉNÉES : LE DERNIER RECOURS

SNPN, siège :
57, rue Cuvier - B.P. 405
F - 75221 Paris cedex 05
Tél. (33/1) 47.07.31.95
Fax. (33/1) 47.07.07.16

SNPN, réserve
nationale de Camargue
La Capelière
F - 13200 Arles
Tél. (33/16) 90.97.00.97

SNPN, réserve naturelle
du lac de Grand Lieu
La Sénéagerie
F - 44830 Bouaye
Tél. (33/16) 40.32.62.81

Chères Amies, Chers Amis,

La protection de la dernière douzaine d'ours de France est entrée dans une phase particulièrement critique de son histoire. Les ours des vallées d'Aspe et d'Ossau sont condamnés à mort, à brève échéance, par le projet autoroutier de l'E7 et par celui du tunnel du Somport qui lui est lié. A l'heure où je vous écris, ni les manifestations de milliers de protecteurs de la nature venus de toute la France et d'Europe, ni les avis unanimes des scientifiques, ni même le soutien du ministère de l'Environnement, n'ont pu freiner l'entreprise dévastatrice des aménageurs et des bétonneurs.

Aujourd'hui, je vous demande d'agir pour que la France ne devienne pas, à l'aube du XXI^e siècle, le pays d'Europe qui aura à la fois sacrifié le symbole le plus précieux de sa nature sur l'autel d'intérêts manifestement particuliers tout en prétendant donner des leçons d'écologie aux autres nations, y compris aux pays du Tiers-Monde. La survie des ours représente pour nous la pérennité d'une montagne encore sauvage, mais aussi le respect de toutes les autres formes de la vie et, finalement, le signe d'un haut niveau de civilisation et de démocratie.

Le Président de la République est le premier garant de l'intégrité du patrimoine naturel de la Nation. Il peut seul arbitrer entre la volonté des citoyens (*) et l'action du Gouvernement quand elles sont en désaccord. Ecrivez-lui pour demander qu'il fasse tout simplement respecter les lois françaises et européennes en Béarn (loi de 1976 sur la protection de la nature, arrêté du 5 septembre 1990, loi Loti, convention de Berne, directive CEE 85/337... : si vous souhaitez argumenter de façon détaillée, vous trouverez au verso une petite fiche juridique), c'est-à-dire arrêter immédiatement les travaux du tunnel du Somport et de sa voie expresse d'accès en vallée d'Aspe où survivent les derniers ours de notre pays.

Je me refuse à vous proposer une lettre formulaire, certain que votre conviction ne s'exprimera jamais de façon aussi convaincante qu'en termes spontanés. Merci de me soutenir dans ce combat. Merci pour les ours.

François Ramade
Président de la SNPN

L'adresse où envoyer votre missive :
M. le Président de la République
Palais de l'Elysée
55, rue du Faubourg-Saint-Honoré
75008 Paris

* Un sondage réalisé par la SOFRES pour l'association ARTUS et publié par l'Evènement du jeudi le 2 juillet 1992, indiquait que 85 % des personnes interrogées sont attachées ou très attachées à l'existence des 13 ours bruns qui vivent à l'état sauvage en France. De même, alors que 65 % des interviewés se sont déclarés opposés ou tout à fait opposés au projet de voie rapide en vallée d'Aspe, 72 % d'entre eux trouveraient attractive pour le tourisme une région qui prendrait des mesures efficaces pour sauvegarder l'ours brun.

Fiche juridique

- 1) - *Loi 76-629 du 10/07/1976 relative à la protection de la nature (art. 4).*
- *Décret d'application n° 77-1295 du 25 novembre 1977 (art. 1er).*

En application de cette loi et de son décret d'application, un arrêté ministériel du 17 avril 1981 fixe la liste des mammifères protégés sur l'ensemble du territoire. En vertu de ce texte, l'ours (*Ursus arctos*) bénéficie de la protection totale instituée à l'article 1er :

"Sont interdits sur tout le territoire national et en tout temps (...) la destruction, la mutilation, la capture ou l'enlèvement, la naturalisation des mammifères d'espèces non domestiques (énumérées dans la liste) ou, qu'ils soient vivants ou morts, leur transport, leur colportage, leur utilisation, leur mise en vente, leur vente ou leur achat."

- Arrêté du ministère de l'Environnement du 5 septembre 1990 fixant des mesures prises pour prévenir la destruction et favoriser le repeuplement des ours des Pyrénées.*

Ces mesures consistent dans l'interdiction, sur certains territoires du département des Pyrénées-Atlantiques, de la chasse et la pénétration des chiens, et de la circulation avec un véhicule à moteur.

- 3) *Loi Loti n° 82.1153 du 30 décembre 1982 d'orientation des transports intérieurs et son décret d'application n° 84.617 du 17 juillet 1984.*

Lorsque des travaux constituent un grand projet d'infrastructure nécessitant une expropriation pour cause d'utilité publique, l'expropriation doit soumettre à enquête publique un dossier comportant notamment une évaluation telle que définie à l'article 3 du décret précité (art.** R.11.3.1.7 du code de l'expropriation).

- 4) *Convention de Berne du 19 septembre 1979, applicable en France depuis sa publication au Journal officiel (par décret n° 90-756 du 22 août 1990), convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe.*

L'ours figure à l'annexe II fixant la liste des espèces de faune strictement protégées.

En vertu de cette convention et plus particulièrement de son article 6, b et c, l'Etat français serait tenu de prendre : "Les mesures législatives et réglementaires appropriées et nécessaires pour assurer la conservation particulière des espèces de faune sauvage énumérées dans l'annexe II. Seront notamment interdits pour ces espèces :

- a) Toutes formes de capture intentionnelle, de détention et de mise à mort intentionnelle ;
- b) La détérioration ou la destruction intentionnelle des sites de reproduction ou des aires de repos ;
- c) La perturbation intentionnelle de la faune sauvage, notamment durant la période de reproduction, de dépendance et d'hibernation, pour autant que la perturbation ait un effet significatif eu égard aux objectifs de la présente convention ;

...

- 5) *Directive 85/337/CEE du 27 juin 1985 concernant l'évaluation des incidences sur l'environnement de certains ouvrages publics et privés.*

- Les projets de l'équipement routier entrent dans le champ d'application de cette directive (annexe 1 § 1 à 3 et 6 à 9).

- L'évaluation de ces incidences est réalisée par une étude consistant à :

"...rassembler, grâce à la coopération des maîtres d'ouvrage, des administrations et du public, l'information la plus complète possible sur l'ensemble des impacts importants d'un ouvrage ; puis à examiner les solutions alternatives possibles ; et, enfin, à prévoir les mesures pour pallier les impacts négatifs."

- 6) *Directive 92/43/CEE concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages.*

L'ours figure à l'annexe IV comme espèce animale d'intérêt communautaire qui nécessite une protection stricte et à l'annexe II comme espèce d'intérêt communautaire nécessitant la désignation de zones spéciales de conservation.